

LE POING



Mai 2024

EDITO

Bienvenue à nos cher.e.s collègues stagiaires !

Vous êtes très nombreux, nombreuses, à rejoindre notre département de l'Isère.

Comme toute nouvelle installation, beaucoup de changements vous attendent. Voici venu le temps de gérer la prise de poste, un déménagement et ainsi de réorganiser votre vie.

Nous serons très attentifs à ce que votre installation se fasse dans les meilleures conditions, d'autant plus que nous avons bien conscience des difficultés que représente une arrivée dans un département où la vie ainsi que le logement sont chers, et où la situation des emplois à la DGFIP est sinistrée.

Les mouvements B et C viennent de sortir. Et c'est raté ! Ce n'est toujours pas cette année que les déficits en emplois seront comblés. Ce ne sont pas moins de 79 Équivalents Temps Pleins (ETP) de B et 40 ETP de C qui vont manquer.

Mais ce n'est pas la faute à pas de chance ou à un prétendu manque d'attractivité de notre département. Nous l'avions déjà annoncé. En effet, les vacances d'emplois sont le résultat du refus d'organiser des concours à la hauteur des départs de notre administration (départ massif en retraite des baby-boomers).

A court terme les conséquences négatives sont multiples :

- Cela permet de valider l'orientation prise par notre direction de précariser les emplois dans notre administration. Là aussi, les chiffres viennent de tomber, au niveau national, la Direction Générale prévoit de recruter 1500 emplois contractuels pour 2024.

- La pression dans le travail restera toujours aussi forte voire s'accroîtra dans beaucoup de services et en particulier sur les agents en formation. Alors que l'on sait que cette intensité au travail est un facteur de Risques Psycho-Sociaux (RPS).

Va-t-on de nouveau avoir droit à une réactualisation du plan aidants/aidés, un système d'aide de gestion de pénurie qui déroge aux règles d'affectation locale.

À moyen terme, cette situation laisse présager une nouvelle vague de suppressions d'emplois. Le gouvernement ne cesse de répéter qu'il doit

trouver des milliards d'économies avant 2027. Du fait des vacances d'emplois, tous les postes pourront être visés.

Exigeons dès maintenant que tous les emplois soient pourvus !

Sébastien RIOUX.

« Ce sont près de 79 Équivalents Temps Pleins (ETP) de B et 40 ETP de C qui vont manquer ! »

DECRYPTAGE

Transformation ou destruction de la Fonction Publique ?
par Sophie Abondance

ACTU

Déficit : Mais où sont donc passés les milliards ?
par Sophie Abondance

LOCAL/EN BREF

Le coin des retraités,
par André Rocher.
Vienne et ses commodités,
par Aurélien Deschamps.
SIP O-D : qu'il s'en aille !
par Dominique Lo Monaco

La grande casse, au sommet ! GUERINI va-t-en guerre et nie !

Quatre ans après la [loi de transformation de la Fonction publique](#), le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques a lancé, le 9 avril, avec les organisations syndicales de la Fonction publique, les "concertations" sur le projet de loi « Fonction publique » (rémunérations et carrières). Fin des "concertations" prévues le 20 juin 2024. Le gouvernement veut présenter ce projet de loi en Conseil des ministres à l'automne. Surprise ! Après la réunion du matin où le ministre de la Fonction publique Stanislas GUERINI avait refusé d'accéder aux demandes unanimes des O.S. concernant notamment des mesures générales d'augmentations salariales, c'est une nouvelle fois dans les médias qu'il a livré ses intentions.

Les propos provocateurs de Stanislas GUERINI peuvent finir par laisser tant les attaques se multiplient : en effet, après le salaire au mérite, après le démantèlement des catégories A B C, voilà le « tabou » du licenciement levé dans la Fonction Publique ! Quelle audace ! On aurait préféré que soit levé le tabou idéologique du gel du point d'indice !

Mais derrière la prétention savamment orchestrée de lever un tabou (qui n'existe pas d'ailleurs, puisque la procédure de révocation est déjà en place), **que cache cet appel à faciliter le licenciement pour insuffisance professionnelle dans la Fonction Publique ?**

Outre le fait de désigner de nouveau le bouc émissaire/fonctionnaire à la vindicte médiatique, qu'est-ce que cela nous dit sur la teneur et l'objectif du projet de loi à venir ?

Au-delà des propos méprisants et démagogiques du ministre, il y a bel et bien un projet !

Ainsi les difficultés de recrutement (le fameux problème d'attractivité des métiers de la « marque » Fonction Publique) relèveraient plus des modes d'accès, de la nature des épreuves des concours et de la « rigidité » du Statut, que de la rémunération et des conditions de travail dans les services publics (!?) **Bref, est-ce que le ministre dérive ou est-ce que celui-ci poursuit son cap ?**

N'a-t-il pas été reconduit dans ses fonctions ? Pas d'insuffisance le concernant donc !

Il a un travail à terminer : développer l'emploi contractuel de droit public pour que celui-ci devienne la norme dans la Fonction Publique, y compris la Fonction Publique d'État, évidemment au détriment de l'emploi statutaire. Le ministre nie, il défendrait le statut mais pas le statu quo ! Les jeux de mots ne sont pas toujours drôles. Et rappelons-le (puisque de cela quasiment aucun média ne parle) le statut protège non seulement le fonctionnaire mais aussi l'utilisateur (au travers des obligations d'impartialité et de neutralité notamment). Ne nous laissons pas distraire, il s'agit pour le gouvernement de rendre possible un véritable plan social dans la Fonction Publique, tout cela dans le but toujours et encore de faire des économies sur le dos des travailleurs/travailleuses pour financer

de nouvelles exonérations de charges sociales patronales et de nouveaux crédits militaires. A nous de réagir et à nous de réagir collectivement ! La CGT, porteuse de nombreuses propositions pour augmenter les salaires, améliorer les carrières et la reconnaissance des qualifications, promouvoir l'égalité professionnelle, rénover et renforcer le statut, continue plus que jamais à combattre ces politiques dévastatrices. Nous devons élever le rapport de force afin d'imposer nos propres choix.

« Tabou, vous avez dit tabou ... »



Déficit budgétaire : responsabilisons les responsables !

Dérapage non contrôlé du déficit pour l'année 2023 : 5,5 % et non 4,9 % : à qui la faute ?

Pas à dieu le père et surtout pas à Le Maire ! Il a seulement péché par optimisme !

Non, rien n'a voulu être dissimulé, les dépenses n'ont même pas augmenté, ce sont simplement les recettes qui ont diminué. Et oui la TVA dopée à l'inflation s'est un peu dégonflée, c'est vraiment trop bête.

Voilà que notre super taxe, la TVA, invention française (Cocorico! 70 ans cette année), solution paraît-il indolore à presque tous les problèmes de recettes fiscales ne rapporte plus autant qu'avant.

Alors ?

Alors il faudrait trouver de nouvelles recettes (superprofits) ou revisiter les anciennes (ISF, IS, CVAE,...)

Mais non le gouvernement, lui, a trouvé une autre solution vieille comme le thachérisme, faire payer les pauvres, les chômeurs, les malades !

Le choix est fait, car c'est bien un choix, de la politique de l'offre (soutien des entreprises) plutôt que de celle de la demande (soutien des services publics, du pouvoir d'achat, ...). L'exécutif s'entête dans ces dogmes libéraux : réduction des dépenses publiques et surtout des dépenses sociales (les dépenses militaires, 413 milliards d'ici 2030, vont bien, merci.) et réduction des impôts pour les entreprises et les très riches (les classes moyennes auront peut-être quelques miettes à l'approche de certaines échéances...)

Les aides au logement, les allocations chômage, tous les services publics doivent passer à la grande esoreuse (10 milliards d'économies en 2024, 20 en 2025 et 50 avant 2027 réclamés par la Cour des comptes).

Vous cherchez encore des boucs émissaires alors que vous êtes aux responsabilités depuis 2017 ! M. Le Maire, votre voie française est une voie sans issue pour des millions de Français et une voie royale pour quelques privilégiés !

C'est un modèle XXS pour notre système social qui est vanté et promu : un état aussi protecteur que le père fouettard !

Mais de cette voie là, on n'en veut pas et surtout pas à la CGT !

Nous voulons de la redistribution des richesses dans le bon sens et nous voulons des services publics à la hauteur des besoins sociaux de l'ensemble de la population. Le montant record des distributions de dividendes en France en 2023 (près de 100 milliards !) prouve que des moyens existent. De l'argent il y en a dans les poches du patronat ! oui les vieux slogans sont toujours d'actualité.

Oui alors que vous proposez le minimum, nous revendiquons le maximum !

Entamons le bras de fer, ne nous laissons pas faire, stoppons la casse de notre modèle social et sa liquidation totale au profit de quelques nantis et va-t-en-guerre.

Pour cela soyons nombreux-ses, uni-es et fort-es. Pour cela, soyons syndiqué-es !

Pendant que les armées françaises paraded après les 413 milliards d'euros accordés pour la période 2024-2030



Les écoles publiques, l'hôpital public, les mutuelles, Le Service Public, ... sont sacrifiés sur l'autel de la « rigueur budgétaire »



Les retraités : cible préférée des politiques d'austérité ?

En matière d'austérité, le gouvernement Macron «gâte» les retraités.

Prévue en 2025, la suppression de la participation employeur à la Protection Sociale Complémentaire pour les retraités se traduirait par une hausse de la cotisation mutuelle qui pourrait atteindre le plafond de 175 % ! D'autres mesures ont été prises dans le domaine de la Sécurité sociale .

Au 1er janvier 2018, le gouvernement a augmenté la C.S.G. de 1,7 % sur les pensions. Il a fallu de multiples actions des retraités pour que Macron annule cette hausse pour une partie des retraités .

Par ailleurs, le gouvernement va augmenter d'ici cet été les franchises sur les actes médicaux. Cette mesure touche particulièrement les retraités puisque c'est cette tranche d'âge qui rencontre le plus de problèmes de santé.

Nombre de collègues ne se syndiquent plus en partant à la retraite, pensant que n'étant plus confrontés aux directions, cela devient inutile. Grossière erreur ! Le gouvernement profite de la faible syndicalisation des retraités pour les attaquer.

La conclusion s'impose : retraités, syndiquez-vous !

Vienne : des commodités pas si commodes !

Cela fait désormais 1 mois que nous sommes dans les nouveaux locaux communs (SGC, SIP, SIE SPFE...), et s'il est compréhensible que tout ne soit pas parfait après quelques semaines, il n'en reste pas moins que plusieurs points suscitent l'incompréhension des collègues.

Tout d'abord et c'est le point de désagrément majeur, les sanitaires ainsi que l'accès (non accès pour être exact) à l'eau potable : nous disposons seulement de 2 sanitaires individuels sur tout le RDC (15-20 personnes) et ceux-ci bien qu'assez vastes, ne sont équipés que d'un seul robinet miniature par lequel il est impossible de remplir une bouteille d'eau même de petite taille !

En conséquence, il n'y a aucun moyen sérieux d'obtenir de l'eau au cours de la journée, pas de fontaine ou autre solution en dehors du distributeur de boissons payantes !

Par ailleurs, l'un des deux sanitaires mentionnés ne dispose pas d'un bon isolement phonique (euphémisme !) et est situé juste à côté de bureaux. Je vous laisse imaginer les moments de gêne pour les collègues y travaillant.

Depuis une semaine, nous constatons un problème de remontée d'odeurs, type égouts, au niveau de la salle de restauration, sans doute un souci avec les canalisations... Un signalement a été fait dans l'attente d'une intervention. Enfin la sécurité n'est assurée que partiellement avec un vigile qui n'est pas présent tous les jours, il est arrivé à des collègues de croiser un contribuable côté espace professionnel.

En dehors de ces désagréments les locaux sont vastes, propres et à bonne température.

SIP OISANS-DRAC : IL NE PEUT PLUS RESTER !

Les résultats du SIP Oisans-Drac ne seraient pas bons aux dires du responsable du pôle animation du réseau et du responsable du pôle gestion fiscale et foncière. En visite au SIP demande est faite aux agent.es pour savoir s'ils avaient des propositions pour améliorer les résultats. Le directeur des ressources humaines a aussi, quelques jours après, visité ce service.

Que faire pour aider le service, mais avant tout que faire pour aider les collègues de ce service qui subissent depuis beaucoup trop longtemps le harcèlement du chef de service et sa gestion humaine calamiteuse ? Leur responsabilité maintenant est de sans attendre remplacer le chef de service. Qu'il s'en aille ! C'est la seule solution, sauf à se rendre complice de la situation.



Prise de contact, demande d'adhésion (bulletin à nous renvoyer)

NOM :	Prénom :
Service :	Résidence :
Mail :	Souhaitez-tu adhérer : OUI <input type="checkbox"/> non pas tout de suite <input type="checkbox"/>

CGT Finances Publiques Isère
38-40 Avenue Rhin et Danube
38047 Grenoble Cedex 2

Tel CFP Rhin et Danube : 04 76 39 38 74 (interne : 3834)

Tel Belgrade : 04 76 85 75 96

Mail : cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr

Site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/38/>